

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 4975

présenté par
Mme Autain

ARTICLE 2

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« *Art. L. 190-1. – I. – Le système universel des retraites est un système piloté par l'ensemble des cotisants. Il garantit à tous un revenu digne.* »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Le système de la retraite ne DOIT PAS ÊTRE « un ensemble de règles de calcul ». L'édifice historique, minutieusement construit, de la sécurité sociale et du système de retraite ne peut, par cette loi qui met tout le pays contre elle, être confiée dans son entier au bon vouloir de technocrates qui, bougeant un paramètre d'un côté, modifiant telle ou telle donnée, pourront faire s'écrouler l'ensemble des acquis sociaux. La retraite n'est pas un « ensemble de règles de calcul ». Elle est une philosophie, qui fait passer la dignité humaine avant la règle de l'argent. Elle est ce qui reconnaît la nécessité du repos après une vie de labeur. Elle doit permettre de donner une vie digne aux ancien-nes travailleuses et travailleurs. Elle doit donner de l'espoir aux personnes qui sont aujourd'hui actives et sont persuadées que la solidarité nationale sera cassée au moment où elles prendront leur retraite.

Comme le disait Jean Jaurès : « Et, camarade, ne vous y trompez pas [...], ce n'est pas à l'heure où il arrive à l'heure de la retraite, ce n'est pas seulement à 60, 65 ans, que le vieil ouvrier a ce réconfort, c'est quand il voit la suite de la vie. Aujourd'hui, quand l'ouvrier de 40 ans voit passer à côté de lui un vieux de 60 ans sans abri, sans travail, sans retraite, mendiant, importun et méprisé, tout à coup, même en pleine force, et surtout si sa force commence à déchoir, se voit d'avance, comme dans un miroir sinistre, dans la figure flétrie de ce pauvre homme et il se dit : C'est comme

cela que je serai dans quelques années, et il y a vers lui un reflux d'abjection... Dès demain, si vous le voulez, par le vote immédiat de la loi, et par l'effort d'amélioration que nous ferons tout de suite, dès demain, tous les vieux relèveront le front, et tous les jeunes, tous les hommes mûrs se diront du moins que la fin de la vie ne sera pas pour eux le fossé où se couche la bête aux abois... Eh bien, cela, c'est un résultat que nous ne devons pas ajourner. » (Février 1910, Nîmes, congrès de la SFIO).